Descriptif Volets

**2**

**1**

pour Isolation Thermique par l’Extérieur ITE

Fourniture et pose de

Volets Roulants pour Isolation Thermique par l’Extérieur ITE

Les produits devront obligatoirement être marqués CE et NF Fermetures CSTB.

Certificat de Marquage NF des volets selon dimensions et types de manœuvre ou PV d’essais certifiés par un organisme extérieur à fournir.

Résistance au vent des tabliers :

Ils doivent impérativement répondre aux exigences de la classe adaptée à leur situation et leur exposition.

Endurance des volets : ils doivent impérativement répondre à minima aux exigences de la classe E\*2 soit 7 000 cycles.

Volet Roulant de type PROFALUX ou similaire à poser en extérieur avec :

1. Un caisson en aluminium profilé de section inférieure à 133 mm pour les fenêtres et 156 mm pour les portes fenêtres.

La trappe d’accès au mécanisme pour la maintenance doit se faire par le dessous pour permettre de recouvrir la face avant du coffre avec de l’isolant.

1. Une cornière de finition laquée à la couleur du caisson permettant de finir parfaitement la liaison entre l’isolant en façade et le caisson du volet roulant.
2. Un tablier constitué de lames Aluminium bombées arrêtés en bout pour éviter la translation.

Les lames doivent avoir une résistance au feu de niveau M1, certificat à fournir.

d) Un axe d’enroulement monté sur palier lisse et silencieux.

e) Une paire de coulisses aluminium avec joints anti-bruit.

f) Un dispositif de verrouillage automatique.

g) Une manœuvre par moteur électrique avec arrêt sur obstacle avec une commande par télécommande radio individuelle et une commande générale par smartphone compatible avec des capteurs d’ensoleillement, capteurs de température et l’assistant vocal Google

i) Coloris :

Tablier au choix de l’architecte dans la gamme du fabricant.

Caisson, Coulisses et Lame Finale au choix de l’architecte dans la gamme du fabricant, dans la gamme RAL ou Futura.

j) Pour limiter les emballages sur chantier, les volets roulants seront regroupés sur palette sécurisée sans conditionnement individuel.

k) Le volet doit être garanti 5 ans et son moteur 7 ans.